

## **Complément / rectification, 11.03.2021**

Suite au rapport de réunion du Comité Directeur CODERS 05

Quelle est la situation exacte à cet instant concernant le séjour CODERS prévu à Egletons en 2019 puis en 2021.

Il n'y a pas eu de procédure judiciaire, qu'elle soit du fait du club de vacances ou même d'un tiers (groupe sportif, URSSAF...).

Je n'ai obtenu aucune aide ni soutien juridique de notre Fédération. J'ai appelé le greffier du tribunal compétent, et saisi un avocat pour une consultation juridique. Nous aurions des retours en début de semaine 11.

Nous prendrons les décisions qui s'imposent à nous, à réception de cette consultation juridique : appel à l'aide auprès de la FEDE, mis en cause éventuelle du Groupe Cap France qui nous a « mené en bateau » en nous cachant la situation, appel à la garantie financière du club, soit de Cap France, soit de la Fédération (même si la FEDE actuelle ne se sent pas concernée).

La situation est compliquée mais on ne baisse pas les bras.

Amitiés sportives

Richard Mazzella, Président du CODERS 05